

# Ne perdons pas de temps à Perdtemps

## Introduction

Le 09 Septembre 2019, la Municipalité annonçait le résultat du MEP (Mandat d'Etudes Parallèles) de Perdtemps. Le vainqueur est le projet « Pleine Terre », mené notamment par le bureau Paysagegestion. La population et les conseillers communaux ont pu le découvrir lors d'un vernissage avec les huit autres projets.

« Pleine Terre » a pour ambition de faire du secteur de Perdtemps un vrai lieu attrayant et il a séduit les postulants. Comme son nom l'indique, il va rendre l'actuel parking Perdtemps à la terre et permettra d'avoir, enfin, un vrai parc au centre-ville. Lieu de convivialité (jeux, terrasses...) mais pas seulement puisque l'implantation prévue de la bibliothèque, ludothèque et médiathèque permettra aussi de le rendre attractif.

L'îlot Viollier, proposé par la Municipalité, que la commission 43/2017 « Mise en œuvre du concept Coeur de Ville » avait critiqué pour son emprise au sol et le fait qu'il enfermerait la place est définitivement aux oubliettes et l'on ne peut que s'en réjouir. Cet îlot sera remplacé par un pavillon qui abritera l'office du tourisme et des artisans.

Les postulants, comme une large majorité de la commission 43, craignaient que le parking souterrain ne se situe sous le parking actuel, ce qui aurait diminué la partie parc en le transformant en esplanade. Là aussi, le résultat du MEP est plus que satisfaisant avec à la fois la construction d'un parking de 450 places et de commerces sous le Petit-Perdtemps et non plus à Viollier comme le voulait le concept de boucle des adresses.

## Quid du périmètre d'Usteri

La commission 43 avait fait un amendement, accepté par le Conseil communal par 83 oui et 2 abstentions, concernant ce secteur et qui demandait que le périmètre du mandat d'étude parallèle soit élargi aux secteurs Viollier et Usteri. En effet, dans un premier temps, la Municipalité voulait que le MEP ne concerne que la partie parking et non les îlots Viollier et Usteri. Sans cette volonté du Conseil Communal, l'îlot Viollier serait toujours à l'ordre du jour.

Malheureusement le secteur stratégique d'Usteri, malgré la volonté du Conseil, a été écarté du MEP final, ce qui empêche d'en avoir une vision globale. Perdtemps et Usteri sont liés, aussi bien par le territoire que par leur dynamique. Usteri ne doit pas être le parent pauvre car c'est avec ce secteur que nous pourrions apporter de l'animation et offrir aux nyonnais des infrastructures qui dynamiseront le centre-ville, dont on parle tant ces dernières années.

Usteri, proche de la gare, est l'endroit idéal pour accueillir des infrastructures à la fois de loisirs et culturelles. On peut imaginer une salle de spectacle en complément à l'Usine à Gaz ; mais aussi des activités de loisirs (bowling, salle de jeux, restaurants/brasserie, cinéma, etc). Usteri peut devenir un pôle important de notre ville où les habitants viendront consommer de la culture et des loisirs.

De ce fait, les postulants demandent des explications à la Municipalité quant au fait qu'Usteri ait été écarté du MEP.

### **Gel d'Usteri :**

Lors du communiqué de presse du 04 Juillet 2019, la Municipalité annonçait le gel de 60 projets jusqu'à 2020 dont Usteri.

Pour les postulants, les difficultés financières que traverse actuellement la ville de Nyon, ne doivent pas nous faire perdre de vue le principal : le développement de la ville. Et dans ce développement, le secteur Usteri est central.

Nous devons profiter de la dynamique positive de Perdtemps pour remettre l'ouvrage sur le métier rapidement. Attendre au minimum une année n'est pas une bonne solution, de plus cela ne changera rien à l'état des finances de la ville.

A noter que si la Municipalité avait suivi l'amendement du Conseil, il n'y aurait pas besoin de nouvelles dépenses pour la réflexion sur Usteri. Elle serait faite.

Les postulants demandent à la Municipalité de dégeler ce qu'elle appelle l'îlot Usteri et de venir, devant le Conseil Communal, avec un préavis pour la planification d'Usteri.

### **Conclusion**

Le résultat du MEP de Perdtemps a permis d'avoir une vision de l'avenir de cette zone, si importante pour Nyon.

Le projet lauréat permettra de créer un lieu digne de notre ville et donnera aux habitants l'envie de venir s'y balader, de se rencontrer, et de passer des moments conviviaux. Mais il reste encore beaucoup de questions sur la suite et le lien avec Usteri.

Pour résumer, les postulants demandent à la Municipalité :

1. Pourquoi la Municipalité a-t-elle écarté le secteur Usteri du MEP, malgré l'amendement du Conseil ?
2. De revenir devant le Conseil avec un préavis pour la planification du secteur Usteri.

Nous demandons que ce postulat soit renvoyé en commission

Les postulants

Patrick BUCHS

Florence DARBRE GUBBINS

Raymond CARRARD